

## Critères d'admissibilité à la visibilité touristique

### Critères de base généraux

Le produit touristique doit :

- Être une prestation ou un service offert dans la MRC de La Haute-Yamaska.
- Être conforme à toute législation et réglementation gouvernementale et municipale qui le régit.
- Être inscrit au Registraire des entreprises du Québec.
- Offrir une structure d'accueil à l'intention des visiteurs touristiques (personnel sur place, toilettes ou panneaux informatifs, etc.).
- Posséder une page sur un réseau social, un site Web ou une page Google Entreprise indiquant les heures d'ouverture et les coordonnées à jour.
- Sont exclues les entreprises qui offrent uniquement des visites sur rendez-vous ou des achats en ligne.

\*Prendre note que les franchises et les entreprises du même nom ne peuvent se prévaloir que d'une seule fiche, sur laquelle l'ensemble des adresses des établissements apparaîtront.

### Catégorie Attractions et activités

Entreprise qui propose une ou des activités récréatives, intérieures ou extérieures.

L'entreprise doit :

- Respecter les critères de base généraux.
- Proposer des activités offertes à tous ou disponibles pour un essai unique (sans abonnement).
- Sont exclus les centres de santé et de beauté (massothérapie, tatouage, soins esthétiques, etc.).

Exemples d'entreprise correspondant à la catégorie :

- |   |   |  |
|---|---|--|
| <input type="radio"/> Activités récréatives | <input type="radio"/> Site patrimonial / historique | <input type="radio"/> Sentiers pédestres |
| <input type="radio"/> Centre de ski de fond | <input type="radio"/> Golf                          | <input type="radio"/> Salle de spectacle |
| <input type="radio"/> Centre équestre       | <input type="radio"/> Jardin zoologique             | <input type="radio"/> Visite guidée      |
| <input type="radio"/> Galerie d'art / musée | <input type="radio"/> Parc et réserve               | <input type="radio"/> Yoga               |

### **Catégorie Hébergements**

L'entreprise doit :

- Respecter les critères de base généraux.
- Détenir un numéro d'enregistrement et répondre aux normes réglementaires.
- Sont exclus les Airbnb.

Exemples d'entreprise correspondant à la catégorie :

- Appartement / résidence de tourisme
- Camping
- Centre de vacances
- Chalet
- Gîte touristique
- Hébergement insolite
- Hôtel / motel

### **Catégorie Où manger**

L'entreprise doit :

- Respecter les critères de base généraux.
- Détenir un permis de restauration du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ) et répondre aux normes réglementaires.
- Offrir un service complet aux tables, à l'exception des entreprises des catégories Casse-croûtes indépendants et Cafés/Bistros/Sandwicheries.
- Offrir des places assises à l'intérieur ou sur une terrasse.
- Sont exclus les épicerie à grande surface, les entreprises de restauration rapide, les bars et les tavernes.

Exemples d'entreprise correspondant à la catégorie :

- Cafés / bistros / Sandwicheries
- Casse-croûtes indépendants
- Microbrasseries / pubs
- Restaurants familiaux
- Expériences gastronomiques

### **Catégorie Boutique**

L'entreprise doit :

- Respecter les critères de base généraux.
- Avoir un local commercial ou être un centre commercial.

### **Catégorie Boutique - suite**

- Vendre et mettre en valeur des :
  - Vêtements, chaussures et accessoires;
  - Articles cadeaux et de décorations;
  - Produits gourmands;
  - Articles de vélo;
  - Service de réparation pour les vélos et les VR.
- Prendre note que les Galeries de Granby peuvent se prévaloir d'une visibilité pour l'ensemble du complexe.
- Sont exclues les boutiques :
  - De produits érotiques;
  - Pawn Shop;
  - De liquidation;
  - De produits de vapotage et de cigarette électronique.

### **Catégorie Saveurs du terroir**

L'entreprise doit :

- Être membre du Réseau des Haltes gourmandes en Haute-Yamaska.
- Respecter les critères de base généraux.
- Proposer une offre de produits sur place, soit via un kiosque libre-service ou une boutique.